

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 MARS.

TRAVAUX PREVUS OU A L'ETUDE :

Les dossiers pour le passage de l'éclairage public en leds pour les économies d'énergie et la vidéo protection sont toujours en cours d'étude. Concernant celle-ci, le conseil se dirige plutôt vers une solution locative.

Nous avons fait appel à la société Chauff + pour intervenir sur la chaudière en panne.

Remplacement des bouches d'égouts défectueuses le long de la route départementale et remise en état du trottoir au coin de l'estaminet par la société Colas pour un montant de 4607€.

Des devis sont en cours :

- Pour la géolocalisation des réseaux sur la commune.
- Pour le fauchage des bas-côtés.

FINANCES COMMUNALES :

Le compte de gestion 2022 de Monsieur le Percepteur, présenté au Conseil Municipal n'a engendré aucune remarque. Suite à sa visite, Mr le Percepteur a constaté que la situation financière de la commune était saine.

Le Compte Administratif 2022 se solde par un excédent de fonctionnement de 55 586,87€ et un excédent d'investissement de 417 908.85€ soit un excédent global de 473 495.72€.

Les taux d'imposition 2022 demeurent inchangés, par contre les bases locatives ont été réévaluées de 7,1% par l'Etat.

Taxe d'habitation (pour les résidences secondaires) : 16.30%

Taxe sur le foncier non bâti : 47.90%

Taxe sur le foncier bâti : 45.69%

Des dossiers de demande de subvention sont en cours pour le passage de l'éclairage public en leds.

DELIBERATIONS :

Nomination d'un référent pour les violences intra familiales et conjugales.

Pour le versement d'une indemnité au comptable public pour la confection de nos documents budgétaires, pour une régularisation d'indemnités au personnel communal.

Pour l'élaboration d'une convention mutuelle pour tous avec la Communauté d'Agglomération de Béthune Bruay Artois Lys Romane.

ECOLE :

Les personnes désirant inscrire leurs(s) enfant(s) à l'école doivent se présenter en mairie munies de leur livret de famille et du carnet de vaccination de l'enfant pour le vendredi 12 mai dernier délai.

Suite à la demande de la directrice de l'école, l'eau chaude sera installée pour le lavage des mains dans la classe maternelle et dans les toilettes de la cour.

Nouvelle adresse de la médiathèque : 128 rue de calonne et de l'école : 130 rue de calonne.

DECHETS VEGETAUX :

La collecte des déchets végétaux reprendra le Lundi 17 avril jusqu'au Lundi 13 novembre (même les jours fériés).

INCIVILITE :

Il est demandé à tout propriétaire d'animaux domestiques de ramasser les déjections sur les trottoirs tout comme sur les propriétés des voisins et d'éviter les aboiements intempestifs en particulier la nuit.

MANIFESTATIONS A VENIR :

Dimanche 02 avril : Parcours du cœur

Dimanche 09 avril : Cueillette des œufs de pâques

Lundi 10 avril : Fête de la salade